

MACRON DOIT CESSER LES PROVOCATIONS ET REpondre AUX REvendICATIONS

Le frère d'Assa Traoré a été violemment interpellé samedi par « *la brigade de répression de l'action violente motorisée* » à l'occasion d'une marche pacifique à Paris. Il a été libéré le lendemain mais a été hospitalisé suite aux coups reçus. Le bureau de l'UD FO de Loire-Atlantique condamne cette interpellation. Il considère que l'interdiction de la « *Marche du comité vérité et justice pour Adama* » samedi est un abus de pouvoir et que la procédure judiciaire à l'encontre d'Assa Traoré doit être abandonnée.

Emmanuel Macron et son gouvernement continuent de provoquer et de jeter de l'huile sur le feu. De façon toujours plus déterminée, ils développent un arsenal répressif et autoritaire qui remet en cause les libertés démocratiques, en particulier la liberté de manifester. Il a décidé de réprimer tous ceux qui s'opposent à sa politique et ses décisions.

Nous assistons même depuis quelques jours à des pressions du gouvernement pour mettre en place une justice expéditive. Le prononcé de mises en détention préventives systématiques avec des peines de plus en plus lourdes n'est pas acceptable.

A l'échelle internationale, ces atteintes à nos droits et libertés publiques individuelles et collectives sont vivement critiquées. La Confédération Syndicale Internationale vient d'ailleurs de publier un rapport qui accuse la France de brutalité et « *d'arrestations aveugles* » lors des manifestations contre la réforme des retraites et s'alarme du niveau record des atteintes aux droits des travailleurs.

Dans la continuité de la déclaration de la Commission Administrative de l'UD FO du 3 juillet dernier, le bureau du 10 juillet condamne cette escalade autoritaire contre la démocratie. Il considère que la seule issue pour sortir de la situation dans laquelle est plongé le pays est de répondre aux légitimes revendications, parmi lesquelles :

- **L'abrogation de la réforme des retraites, afin de permettre aux anciens de profiter de leur retraite et aux jeunes de trouver un travail.**
- **L'augmentation générale des salaires (et minima sociaux), au minimum au niveau de l'inflation.**
- **L'arrêt de toutes les mesures conduisant à liquider les conquêtes sociales et le rétablissement de tous les services publics, partout où c'est nécessaire.**

Il incombe au gouvernement et au patronat de satisfaire ces revendications minimales mais cruciales. Dans le cas contraire, ils continueront à porter toute la responsabilité de la situation qu'ils ont eux-mêmes créée.

Sur cette base, le bureau de l'UD décide de s'adresser aux Unions Départementales de Loire-Atlantique et aux organisations démocratiques pour prendre position en commun.